

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 24 du 18.06.2021
Piliers du 18.06.2021
au 19.07.2021

Monthey, le 16 juin 2021

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Satom SA, Route Boeuferrant-Nord 16, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Petignat et Cordoba Engineering, Rue de la Paix 11, 1820 Montreux.
Situation : parcelle No 4512 (DDP), folio 23, au lieu-dit "Boeuferrant", située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'220/1'125'255.
Objet : installation d'un cycle thermique.
- Requérante : Mme Renée Bertona, Rue du Closillon 38, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Prysme Architecture Sàrl, Chemin des Fieux 5b, 1893 Muraz.
Situation : parcelle No 3602, folio 19, au lieu-dit "Grand Clos", située en zone R3, individuelle plaine, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'185/1'123'070.
Objet : agrandissement d'un balcon en terrasse, pose d'une pergola et d'un escalier d'accès.
- Requérants : Mme et M. Sandie et Grégory Zinder, Chemin de Champerfou 71, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4882, folio 18, au lieu-dit "Les Aunaires", située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'851/1'123'690.
Objet : isolation périphérique de la villa, agrandissement d'une fenêtre et remplacement des volets par des stores.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 19 juillet 2021 à 18.00 heures